



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 1304

Texte de la question

INSÉCURITÉ

M. le président. La parole est à M. Yves Nicolin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Yves Nicolin. Monsieur le Premier ministre, permettez-moi de vous lire la lettre d'un de mes administrés, chef d'entreprise à Roanne. « Enfant sans diplôme, c'est à force de travail et de sacrifices que j'ai pu devenir un entrepreneur reconnu dans le monde du chocolat où j'emploie cinquante salariés. Roanne, ma ville, fut longtemps une ville paisible. Je ne la reconnais plus aujourd'hui ! Je fais désormais partie du lot banal des victimes de violence en tous genres : maison cambriolée une première fois, vandalisée quelques jours plus tard, entreprise cambriolée à six reprises malgré les innombrables mesures de sécurité, et enfin il y a quelques jours, secourant un automobiliste pris à partie par cinq voyous, je suis tabassé et aspergé de gaz lacrymogène.

De récents faits divers montrent que de courageux citoyens ont eu, hélas, il y a quelques semaines moins de chance, puisque leur assistance à personne en danger leur a valu la mort. Mes enfants ? Régulièrement insultés, battus pour un simple regard ou une cigarette refusée, petites misères en comparaison de cette jeune Roannaise violée et torturée au bord du canal qui depuis s'est suicidée cet été... Ces faits parlent-ils à quelqu'un dans cette assemblée ou sont-ils d'une terrifiante banalité ?

Notre pays court un grave danger car si vous, dirigeants, ne prenez pas conscience de l'abîme dans lequel nous nous enfonçons, c'est que vous êtes aussi sourds et aveugles que cette noblesse qui faisait la fête quand le peuple mourait de faim. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Aucun signe annonciateur de la révolte qui grondait ne fut pris en compte mais le 14 juillet 1789 résonna comme un coup de tonnerre dans le royaume de France. Pour le pouvoir en place, il était trop tard. Mesdames et messieurs les ministres, mesdames et messieurs les députés, pour l'instant les Français encaissent,...

M. Guy Geoffroy. Ils décaissent aussi !

M. Yves Nicolin. ...courbent l'échine, travaillent quand ils le peuvent, et souffrent en silence... Mais attention, le ressort se comprime, il sera bientôt au taquet.

Nous avons fait du film *Orange mécanique*, qui nous avait horrifiés en son temps, un cauchemar quotidien. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Rappelez-vous cette phrase des Templiers : "La force n'est rien sans la justice, mais la justice n'est rien sans la force" ». Cette lettre est signée : François Pralus, entrepreneur. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des relations avec le Parlement.

M. Alain Vidalies, *ministre délégué chargé des relations avec le Parlement*. Monsieur le député, s'agissant de la délinquance – et le témoignage que vous venez de lire peut être entendu –, le Gouvernement ne cherche pas à nier la réalité ni à dresser d'élogieux bilans à partir de statistiques plus ou moins manipulées. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) La réalité est là, partagée et attestée par des chiffres : entre 2002 et 2012, les violences contre les personnes ont augmenté de 27 % !

M. Guy Geoffroy. Et voilà !

Mme Claude Greff. On parle d'aujourd'hui !

M. Alain Vidalies, *ministre délégué*. La question est double. Il s'agit tout d'abord d'avoir une connaissance objective de la réalité, sans essayer de la nier, ce que nous reprocheraient à juste titre les Français. À cette fin, le Gouvernement a choisi la voie de la transparence, en publiant par exemple les chiffres de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales. Même quand ces chiffres ne sont pas bons, parce que le logiciel a changé ou qu'il a enregistré des faits qui n'étaient pas pris en compte auparavant - vous le savez parfaitement, pour connaître ces dossiers, notamment en zones de gendarmerie -, nous les assumons. Nous assumons cette situation parce que c'est à cette seule condition que nous pourrions apporter des réponses et c'est là, sans doute, que nous n'allons pas être d'accord. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Le Gouvernement, en effet, ne se contente pas de commenter des statistiques : il lutte contre la délinquance, ce qui suppose, avant tout, d'engager les moyens nécessaires. En la matière, je ne pense pas que vous puissiez vous poser en donneurs de leçons après avoir supprimé 13 700 postes entre 2007 et 2012. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Aujourd'hui, le Gouvernement a créé des postes, répondant ainsi aux attentes des Français. Nous sommes transparents, responsables et déterminés à lutter contre la délinquance. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Yves Nicolin](#)

Circonscription : Loire (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1304

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 novembre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 novembre 2013](#)